



Procès Verbal de  
l'Assemblée Générale Ordinaire dimanche 22/01/2017  
qui s'est tenue à 10h00 au Café Asso  
à réunie 22 membres  
Nous remercions particulièrement Monsieur Le Maire  
de sa présence et de sa participation aux débats

12h00 Buffet participatif

#### Ordre du jour

- rapport moral
- approbation des comptes financiers 2016
- poursuite ou non de l'activité, si oui:
  - élection du Bureau
  - orientations pour les projets de l'année à venir
  - budget prévisionnel 2017, quelles subventions et pour quels montants ?

#### **1/ Rapport moral 2016**

L'évènement marquant de l'année 2016 a été l'attribution de l'agrément CAF77 au titre d'Espace de Vie Sociale à compter du 1er juin. (Yves redit la raison d'être du Café Asso; lieu de partage avec tous à tous les sens du terme, puis lit à l'assemblée le préambule de la charte de laïcité de la CAF)

Le café associatif est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00, le dimanche de 10h00 à 18h00. Il a été ouvert également de 11h30 à 14h00 pendant le quatrième trimestre pour assurer une restauration rapide.

Le café associatif continue de mettre à disposition des journaux et revues, la valise aux livres, des jeux de sociétés, et propose une épicerie de dépannage, des repas le dimanche midi où nous invitons une personne à nous faire partager sa recette préférée, une bourse d'échange de services, un dépôt vente des livrets sur le village et l'église (réalisés par Dammartin Association et le groupe patrimoine), les bières artisanales Grand Morin, la vente de cartes de pêche, mise à disposition de la salle pour des rencontres professionnels ou pour des particuliers: réseau I@D, vente de bijoux et produits Stanhome.

Les adhérents ont occupé le local pour des anniversaires ou des réunions de travail en vue de préparer des événements:

- réunion de travail de l'AFR, de Dammartin Animation, du groupe Patrimoine, du comité de la FNACA de Crécy la Chapelle, réunion inter-associations du village
- atelier habitat participatif par l'association CAPH77
- pot de l'amitié à l'occasion de la commémoration du cessez le feu en Algérie du 19 mars
- bourse aux vêtements avec buffet froid
- cours d'anglais pour les enfants organisés par AFR pendant les vacances scolaires du printemps.

Un atelier pâtisserie pour les tout petits a été mis en place pour la saison scolaire 2015/2016 sur la demande et financé par l'association Les Lutins, il est animé par Mary. Il sera peut être reconduit en 2017 selon la disponibilité de Mary ou d'un autre bénévole.

10 évènements ont été organisés:

- l'exposition vente de tableaux de l'école de peinture Indonésienne
- expo peintures de Michelle
- expo poésie avec spectacle de Philippe Claudel
- soirée Contes traditionnels par Josée Hamelin et Marie-Jeanne Ropé
- film « Vague citoyenne pour l'eau, bien commun » en présence du réalisateur François Guieu
- expo photos et jeu-concours « découvrez notre village »
- la fête du second anniversaire avec les musiciens Les Gronaz
- Halloween avec soirée dansante et repas
- concerts de Michel LLORET et Misterobert
- journée OASIS en partenariat avec le mouvement Colibris.

Le livre de Frédéric Plin, Philippe Arnault et Lydia Harambourg sur l'oeuvre de Roger Plin est consultable sur place.

Participation au carnaval des enfants organisé par l'association APAE.

Participation aux fêtes de la Pentecôte organisée par l'association Dammartin-Animation.

Co-animation à une soirée ciné-débat autour du film « Demain » au cinéma de Coulommiers.

Tous ces évènements ont été autant de prétexte à décorer le Café Asso en faisant appel à l'aide des membres.

La façade a été repeinte ainsi que la rambarde de la terrasse.

Pour les repas du dimanche un calendrier a été mis en place afin de donner des repères, à savoir:

1er dimanche repas végétarien, 2ème dim cuisine traditionnelle, 3ème dim spécialité étrangère, 4ème dim selon le marché, 5ème dim quand il existe: pâtes. Ces repas sont l'occasion de permettre les rencontres et parfois d'enchaîner sur d'autres animations comme des jeux, de faire découvrir les recettes végétariennes, de promouvoir dans la mesure du

possible les aliments « bio » et de proximité (circuit court). **Nous rappelons l'importance essentielle, voir vitale, que présente ces repas pour l'existence du Café Asso, tant sur le plan financier que sur le plan de la convivialité et de la mise en valeur de notre village, en particulier vis à vis des gens de passage.**

Un effort de programmation des évènements est à faire afin de diffuser une news letters plutôt qu'une « After letter ». Les albums photos sont consultables sur l'ordi du Café Asso en libre accès.

A ce jour il y a 269 personnes inscrites à l'association, ainsi que deux associations: Dammartin Animation et les randonneurs de Crève-Coeur en Brie.

Point sur les projets initialement prévu (voir CR de l'AG précédente):

- Pédibus: une première réunion informelle pour initier le projet a eu lieu avec les élus où les associations de Dammartin-sur-Tigeaux étaient conviées. Depuis nous attendons une date de disponibilité de Madame Berthelot pour poursuivre la démarche. A noter que ce projet a très peu de chance de se réaliser et ne présente pas un intérêt majeur. Toutefois nous invitons les habitants à privilégier les déplacements piétonniers plutôt que l'usage de la voiture pour des raisons de santé (lutte contre l'obésité), de risque d'accidents à l'abord de l'école, de pollution et d'économie, de convivialité.
- Programmation de spectacles en commun avec la municipalité et les associations intéressées: reste à développer
- Jardins partagés, incroyables comestibles: proposer aux habitants des lieux et moments d'échange de savoir faire, d'outils, de graines etc...: Le dossier CAF et le versement tardif de la subvention nous ont trop accaparé pour nous permettre d'initier ce projet, aussi est-il reconduit cette année. (voir ci-après)
- Bourse d'échange de vêtements ou d'objets une fois tous les deux mois: seulement deux séances ont eu lieu par manque de disponibilité (ou de bénévole).
- Atelier couture: Il ne s'est pas mis en place par défaut de bénévole, c'est bien dommage.

Le rapport moral est approuvé à 21 voix pour, 1 abstention (personne nouvellement inscrite)

## 2/ Rapport financier 2016

(les tableaux détaillés sont affichés au Café Asso)

Les chiffres sont arrêtés au 31/12/2016

Les dons et ventes se montent à respectivement 6759,88 et 794,10 (2015: 6005,15 et 394,00 euros)  
 Les autres participations se montent à 500,00 euros: Les Lutins et Dammartin Animation (2015: 0,00)  
 Les subventions municipale et CAF sont respectivement de 750,00 et 15000,00 euros (2015: 0,00)  
 Les loyers sont de 5400,00 (et les charges de 732,00 euros mais non appelé en 2016)  
 Les achats s'élèvent à 877,83 auxquels s'ajoute 1560,70 euros à rembourser  
 les restes à rembourser 2015 pour 1739,76 sont clos  
 La situation de caisse au 31/12/16 est de 27,00 (petite caisse) + 0,00 (grande caisse)

Au 31/12 nous constatons un déficit de 801,31 euros.

La situation du compte bancaire au 31/12/16 est de 16659,39 euros

Bilan de la trésorerie simple

	recettes	dépenses	
dons	6759,88 €	5400,00 €	loyers
ventes	794,10 €	877,83 €	achats
participations	500,00 €	1560,70 €	achats à rembourser
subvention	750,00 €	1739,76 €	report déficit 2015
		27,00 €	petite caisse
<b>Totaux</b>	<b>8803,98 €</b>	<b>9605,29 €</b>	
<b>Déficit</b>		<b>-801,31 €</b>	

Etat du compte bancaire

Etat du compte CIC au 31/12/16	16659,39 €
fond de roulement	-15000,00 €
loyer nov non décaissé	-450,00 €
loyer déc non décaissé	-450,00 €
dépenses 2016 à rembourser	-1560,70 €
<b>Solde</b>	<b>-801,31 €</b>

Ce bilan n'indique pas la subvention CAF de 15000 euros qui est un fond de roulement

Le rapport financier est approuvé à 21 voix pour, 1 abstention (personne nouvellement inscrite)

### **3/ Poursuite ou non de l'activité**

Le Café Asso est maintenant doté de statuts et d'un fond de trésorerie qui lui permettent d'envisager sa pérennité sereinement. La subvention de fonctionnement de la CAF devrait être de 40% des dépenses toute nature confondue. Il faut garder à l'esprit qu'une subvention peut ne pas être reconduite et le Café Asso reste dépendant des dons des membres. Toutefois, à titre d'exemple, le loyer (hors charge) étant de 450 euros, après imputation de l'aide il revient à  $450 \times 60\% = 270$  euros. Ce qui est nettement plus facile à vivre.

**Point crucial pour la pérennité du Café Asso**, accroître la participation de bénévoles pour animer les permanences et les événements. « Le Café Asso sera ce que vous en ferez » (modification des horaires d'ouverture si besoin, organisation des animations et/ou des permanences ...) dans le respect de l'esprit à l'origine de sa création.

- élection du Bureau (pas de bureau, pas d'association, pas de Café Asso)

L'ensemble des membres présents est d'accord pour poursuivre l'activité. Sont élus au bureau:

Geneviève GATEAU, Daniel MAURON, Catherine GUESNON, Manuela CALCADA, Josée HAMELIN, Christophe MALIZIA, Rémy BROSSARD, Gisèle CAGNON, Christine MULLER, Yves CRETIN.

Le bureau est élu à 22 voix pour

### **4/ Projets de développement et d'animation pour 2017**

Principales orientations à débattre:

- Rapprochement avec une fédération ou pas (Famille Rurale ou Foyers Ruraux) en vue de l'embauche d'un animateur permanent ayant pour mission d'accompagner et guider les bénévoles dans les animations.
- Créer des Jardins partagés ou Incroyables Comestibles (ou autre formule)

Les participants ont débattus sur ces sujets. Monsieur Le Maire est intervenu pour préciser qu'un terrain municipal pourrait être consacré au second point.

Les participants à l'assemblée ont souhaité un délai supplémentaire de réflexion avant de s'inscrire dans un groupe de travail pour étudier ces deux points, en regard de l'importance des sujets. Une prochaine réunion sera programmée à l'initiative du bureau juste après les vacances de février.

Autres sujets:

- Vente de cartes de pêches, adhésion à l'association AAPPMA de Crécy-la Chapelle. Yves rappelle le rôle des associations de pêche dans la protection des milieux aquatiques, tant sur le plan de la faune que celui de la flore, ainsi que leurs responsabilités législatives, et invite chacun à adhérer à l'AAPPMA. Le Café Asso se rapprochera de cette association pour essayer de participer à ses animations sociales et de protection de la nature.
- participation aux ateliers « le bien commun » organisés par le pôle de Coulommiers et animés par le Père François. Yves indique qu'il a participé aux deux premiers ateliers en représentant le Café Asso. Il insiste sur l'intérêt de participer à ces ateliers sur l'invitation du père François. Ces ateliers s'adressent à tous, catholiques et laïques, pour débattre sur les propositions avancées dans l'encyclique Laudato Si'. Cette proposition a provoqué des débats et des membres attirent l'attention de l'assemblée sur l'importance du respect de la laïcité et d'un cadre précis et clair pour cette proposition, en particulier au regard de la charte imposée par la CAF.
- Un projet pour l'église de Dammartin-sur-Tigeaux pour permettre sa réouverture et ses usages qui pourraient être culturel et culturel.
- Participation à l'accueil des randonneurs de Marche 77 à Pentecôte qui se veut un événement sportif et festif, en collaboration avec Dammartin Animation
- Réalisation d'un défilé vénitien (les préparations ont commencé, se rapprocher de Mary). La date reste à définir selon l'avancement.
- Développer l'usage du vélo électrique avec l'aide de l'association Opti'vélo, un groupe de travail s'est constitué: Christine D. Lise Séverine Philippe Christophe
- Encourager l'usage des déplacements pédestres et cyclistes en collaboration avec la municipalité
- Poursuivre les journées « Oasis » avec le mouvement « Colibris » (Nous sommes inscrits depuis décembre 2015 parce que nous partageons les mêmes valeurs, cela nous permet d'accéder à des outils et des connaissances, et peut être aussi de nous faire connaître dans les alentours. Le bureau départemental se trouve à Tournan.)
- Organisation d'un dépôt-vente d'épicerie, le plus possible bio et en circuit court, un approvisionnement de proximité rappelant l'attachement au territoire. Un groupe de travail s'est constitué: Christine M. Emmanuela Christophe M. Bernard H.
- Programmer des spectacles ou événements en collaboration avec d'autres associations.

(vendredi 20/01/17 à 20h30 au cinéma de Coulommiers projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » de Marie-Monique Robin, suivi d'un débat., soirée organisée par Bio Vivre en Brie et co-animée avec les Colibris, Café Culturel C'est déjà ça, les jardins partagés de Saacy-sur-Marne).

#### **5/ Election du bureau**

Nous prenons note de la démission de Marc (Besserer) et Jérémy (Bouquain).

Le bureau s'est réuni et a désigné les président, secrétaire, trésorier et leurs adjoints.

Président(e)	Secrétaire	Secrétaire Adjoint	Trésorier(e)	Trésorier(e) Adjoint
Gisèle CAGNON	Christine MULLER	Rémy BROSSARD	Christophe MALIZIA	Yves CRETIN